

Décision relative à une demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique et à la demande associée

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché et de modification des informations déclarées du produit phytopharmaceutique **LIFE SCIENTIFIC METSULFURON 20**

de la société **LIFE SCIENTIFIC LTD**
enregistrées sous les n°**2016-2320 et 2017-0424**

Vu l'analyse de la compensation des études portant sur la substance active, transmise par l'Etat membre rapporteur nécessaires au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit LIFE SCIENTIFIC METSULFURON 20, en date du 12 septembre 2018,

Vu le courrier de l'Anses du 5 août 2019 d'intention de retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit LIFE SCIENTIFIC METSULFURON 20,

Vu les observations transmises par la société LIFE SCIENTIFIC LTD dans le cadre de la procédure contradictoire en date du 12 août 2019,

Considérant que toutes les études portant sur la substance active nécessaires au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit LIFE SCIENTIFIC METSULFURON 20 étant protégées conformément au dernier alinéa du paragraphe 1 de l'article 59 du règlement (CE) n°1107/2009 précité, elles ne peuvent donc pas être utilisées dans le cadre de la présente demande,

Considérant en outre que les études fournies à l'appui de la demande de renouvellement de l'autorisation du produit LIFE SCIENTIFIC METSULFURON 20 ne permettent pas de compenser l'ensemble des études protégées,

Considérant en conséquence que le dossier n'étant pas complet, il ne peut être garanti que l'exigence mentionnée au paragraphe 1 de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 précité est respectée,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après n'est pas renouvelée en France.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Informations générales sur le produit

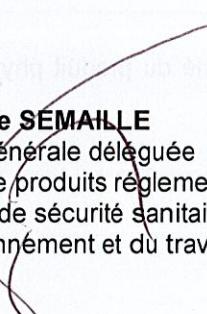
Noms du produit	LIFE SCIENTIFIC METSULFURON 20 ARDEUR PROFI MSM 20 WG LAYA WG
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC LTD Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, D04V972, Dublin 4, IRLANDE
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	200 g/kg - metsulfuron-méthyl
Numéro d'intrant	2120341
Numéro d'AMM	2120194
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de retrait :

Délai accordé pour la vente et la distribution	6 mois à compter de la présente décision
Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks	18 mois à compter de la présente décision

A Maisons-Alfort le,

30 OCT. 2019


Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)